



49-3 : répondre à la provocation !

La démocratie, c'est la rue !

L'immense majorité de la population est opposée à la Loi Travail. Depuis deux mois, des centaines de milliers de jeunes et de salariés descendent dans les rues, signent des pétitions, font grève, occupent les places... Hollande et son gouvernement s'en moquent. Ils viennent de décider de passer en force en recourant à l'article 49-3 de la Constitution. Mais, au-delà de toutes les manœuvres politiciennes que soulèveront la ou les motions de censure, nous ne pourrons compter que sur nos propres forces pour mettre en échec Valls-Gattaz !

En 2006, Chirac avait bien dû remballer son « Contrat Première Embauche » devant la mobilisation de la jeunesse et des salariés, après avoir utilisé le 49-3 pour l'imposer et même, après avoir promulgué la loi.

« *La vraie démocratie, elle est ici* » ont souvent scandé les jeunes dans les nombreuses manifestations contre la loi Travail qui se tiennent depuis plus de deux mois.

Oui, quand le monde du travail, quand la jeunesse se mêlent des affaires qui les concernent en descendant dans la rue, en faisant grève, en s'organisant, en étudiant les mauvais coups que les gouvernements et patrons nous préparent et en réfléchissant à comment y répondre, c'est infiniment plus démocratique.

La « démocratie » des gouvernants a sacrément l'odeur des gaz lacrymogènes et le goût des matraques et de la répression. La violence c'est bien celle d'un système qui nous opprime et qui nous exploite. La casse du code du travail, celle qui laisse les travailleurs sans droits face à leur patron, mais aussi les licenciements, la précarité, les temps partiels imposés, les salaires de misère et un chômage endémique sont de bien plus grandes violences que quelques vitrines cassées en marge des manifestations.

Comment gagner ?

Ce mardi 10 mai, les cheminots ont manifesté par milliers à Paris contre le « Décret socle », leur Loi Travail. Mais après les grèves du 9 mars, du 31 mars, du 26 avril, beaucoup d'entre eux disent qu'il serait vraiment temps de passer à la vitesse supérieure par la grève reconductible.

Les routiers sont appelés, par leurs syndicats CGT et FO, à une grève illimitée à partir du 16 mai. Des manifestations sont prévues ce jeudi 12 mai. Sept organisations syndicales appellent à la grève et manifestations interprofessionnelles les mardi 17 et jeudi 19 mai 2016.

Oui, il faut continuer à se mobiliser contre la Loi Travail, saisir toutes les occasions de se faire entendre, et préparer la suite pour menacer les affaires des patrons du Medef et les toucher au portefeuille. C'est par notre travail que toutes les richesses sont produites, nous avons le nombre pour nous et sans nous, ils ne sont rien !

Pour eux, nous ne sommes rien, alors soyons tout !

C'est en luttant tous ensemble, en joignant les mobilisations de tous les secteurs, du public et du privé, de la jeunesse et des travailleurs, que l'on peut construire une force suffisante. C'est en nous organisant à la base et en nous coordonnant que nous pouvons gagner. Les « Nuit debout » qui se sont développées dans de nombreuses villes du pays, y compris certaines petites, ont le mérite de maintenir vive, soir après soir depuis le 31 mars, la contestation. Mais elles permettent aussi de regrouper ceux qui ont envie de faire remballer la Loi Travail au gouvernement. L'indispensable convergence des luttes est à notre portée.

Mauvais tour de passe-passe

La direction du BHV, grand magasin parisien, a obtenu que deux syndicats signent un accord sur le travail dominical. Il n'en fallait pas plus pour réjouir certains médias prompts à soutenir les « macronneries » du gouvernement.

Moins nombreux sont ceux qui ont relevé que les salariés avaient rejeté une précédente proposition, en novembre dernier, et que les syndicats signataires se sont bien gardés de solliciter à nouveau leur avis.

Les signataires étaient en fait déjà favorables au précédent texte. Mais ils avaient alors dû céder devant le refus des salariés. Cette fois, ils ont juste fait sans eux...

Debout pour bloquer !

Une centaine de personnes a bloqué l'entrepôt frigorifique d'Auchan sud-ouest, près de Bordeaux, dans la nuit du vendredi jusqu'au samedi midi, empêchant ainsi toute sortie de camion. Cette mobilisation contre la Loi Travail visait à toucher les patrons directement au portefeuille. Une réussite, puisque certains étalages des magasins étaient vides dans la journée du samedi.

Bien sûr ce n'est pas suffisant pour faire reculer le gouvernement. Mais empêcher massivement les patrons de réaliser leurs profits, par la grève ou les blocages généralisés, est bien le seul moyen pour y arriver.

Les travailleurs italiens debout aussi

En « avance » sur la France, les travailleurs italiens subissent la flexibilisation à outrance. Résultat, un taux de chômage des jeunes à 38 %. Ce 6 mai, dans les secteurs du tourisme, du nettoyage, des transports... beaucoup ont répondu à l'appel à la grève des syndicats pour, notamment, le droit à un contrat de travail !

En effet, pour lutter contre le travail non déclaré, les entreprises peuvent utiliser des coupons, sorte de chèques-emploi. Mais cela n'a pas amélioré le sort des salariés précaires. Les travailleurs italiens ont bien compris que la casse du droit du travail ne bénéficie qu'aux employeurs !

Paris : logements trop chers pour les ménages modestes

D'après une récente étude des notaires franciliens, deux acquéreurs d'appartement parisien sur trois sont des cadres ou des dirigeants d'entreprise, la part des ouvriers et employés passant de 13 à 7 % en dix ans. Pas étonnant : le prix du mètre carré qui était de 5 200 euros en 2005 atteint maintenant 8 000 euros, un prix abordable seulement pour les plus aisés. Ou comment le fric impose l'apartheid social.

Grèce : nouvelle journée de grève

Ports bloqués, métro, bus et trains arrêtés, hôpitaux en service minimum, mairies occupées, barrages d'agriculteurs et d'éleveurs : vendredi, la Grèce était paralysée par la quatrième journée de grève générale depuis la réélection du gouvernement Tsipras en septembre 2015.

Cette fois, le gouvernement souhaite baisser de 15 % les retraites supérieures à 750 euros, et les retraités touchant plus de 2 000 euros perdront 40 %. Le plafond des revenus non imposables sera ramené à 9 100 euros par an. Contre les « lois retraite » en Grèce, la « loi Travail » en France, travailleurs de tous les pays, même combat !

Incendies :

